

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

4b - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 – EAU POTABLE

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que le projet de Budget Primitif 2017 du Service Annexe de l'eau est équilibré comme suit :

• **SECTION INVESTISSEMENT :**

➤ Dépenses : 904 674,00 €

Dont 651 366,99 € de dépenses d'équipement (dont RAR) et 130 000 € de remboursement de dette en capital.

➤ Recettes : 904 674,00 €

→ Dépenses :

Les principaux programmes inscrits sont les suivants :

• Etudes hydrogéologique Lourtau :	25 000,00 €
• Schéma directeur (dont RAR) :	132 886,54 €
• Compteurs dispositifs télérelève :	6 000,00 €
• Rue Navarrot (RAR) :	165 433,91 €
• Faget :	15 000,00 €
• Rue Labarraque :	27 000,00 €
• Bordelongue :	22 000,00 €
• Equipements hydrauliques - Lourtau :	28 000,00 €
• Matériel de mesure (dont RAR) :	31 795,10 €
• Paralé – LIDL :	35 000,00 €
• Réhabilitation équipements Puits du vert n°2 :	65 000,00 €
• Réalisation Bâche Bager :	20 000,00 €
• Acquisitions Matériel divers (dont RAR) :	21 487,44 €
• Divers travaux réseau :	56 764,00 €
• Opération pour comptes de tiers (dont RAR) :	101 108,40 €

→ Recettes :

Subventions (dont RAR) :	108 669,56 €
Affectation en réserve :	130 000,00 €
Emprunt (RAR) :	230 000,00 €
Opération pour comptes de tiers (dont RAR) :	101 108,40 €
Amortissement des immobilisations :	214 046,00 €
Virement de la section de fonctionnement :	43 724,36 €
Excédent 2016 reporté :	77 125,68 €

• **SECTION D'EXPLOITATION :**

➤ Dépenses : 1 565.670,00 €

➤ Recettes : 1 565 670,00 €

→ Dépenses :

Par rapport aux prévisions du budget primitif 2016, les charges à caractère général sont en diminution de 2,28 %, le chapitre 012 est en augmentation de 3,14 %.

→ Recettes :

Le prix global du mètre cube d'eau reste fixé à 0,90 € HT pour l'Oloronais.

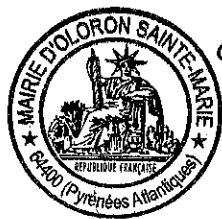
Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2017 du Service des Eaux ci-dessus arrêté aux montants cités,
- **FIXE** le prix du mètre cube d'eau à 0,90 € HT pour l'Oloronais,
- **PRECISE** que le prix facturé aux communes et syndicats voisins fait l'objet d'une indexation, comme prévue dans les conventions.
- **PRECISE** que les tarifs prévus sur la grille tarifaire jointe en annexe sont applicables sur les factures émises au cours de l'année 2017.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/04/2017



Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017